

Paris, le 17 novembre 2011

Communiqué de presse
de Claudy Lebreton, président de l'ADF

**Le gouvernement doit respecter la décision des élus locaux et
permettre l'abrogation définitive du conseiller territorial**

Claudy LEBRETON, président de l'ADF, se félicite de l'abrogation du conseiller territorial, votée à une large majorité cette nuit au Sénat. Cette décision était attendue depuis longtemps par la majorité des conseils généraux qui a toujours dénoncé la création de ce nouvel élu hybride⁽¹⁾ décalé par rapport aux enjeux de la démocratie locale.

Voulu par le Président de la République, le conseiller territorial représente une aberration démocratique au regard des réalités propres aux régions et aux départements. C'est la raison pour laquelle ce projet n'a jamais pu faire l'unanimité parmi les élus locaux. La nouvelle majorité de la Haute Assemblée est venue confirmer de manière définitive cette opposition.

Aujourd'hui, le président de l'ADF demande solennellement au gouvernement de respecter le vote du Sénat, qui représente constitutionnellement les collectivités territoriales, en inscrivant ce texte à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale avant la fin de la session parlementaire.

(1) Plus d'un tiers des présidents de conseils généraux appartenant à la majorité présidentielle a refusé de suivre la position du gouvernement en votant l'abrogation ou en s'abstenant.

Contacts presse :

Nadia SALEM

Tél. 01.45.49.60.43 – P. 06.76.73.64.0